

LA GRANDE QUERELLE DE GLOZEL

Finis Glozeliae... C'est en ces termes qu'un de nos confrères saluait la publication du rapport de la Commission internationale dont *L'Illustration* du 31 décembre a reproduit les conclusions. Les glozéliens et leurs adversaires, après s'être longtemps vilipendés, semblaient d'accord pour s'en remettre à la décision des arbitres désignés par le bureau de l'Institut international d'anthropologie, haute autorité sereine et désintéressée. Mais à peine cette décision a-t-elle été connue que les polémiques ont rebondi de plus belle. Jamais on n'aura tant glosé sur Glozel que depuis ces deux dernières semaines. Chaque matin, les journaux consacrent aux fameuses fouilles des colonnes entières. Ils accueillent avec empressement les longues lettres des clans rivaux. Ils provoquent des enquêtes et des interviews, lancent en même l'escouade de leurs envoyés spéciaux avec la même ardeur que s'il s'agissait de retrouver la Joconde volée ou l'assassin d'un garçon de recettes. A force de vouloir faire la lumière, on a accumulé de singulières ténèbres. Bien habile qui s'y reconnaîtrait aujourd'hui dans ce chaos de contradictions, d'étrangetés et d'énigmes. La préhistoire est devenue un roman feuilleton. Les humoristes et les revues de fin d'année n'ont pas négligé une si féconde matière. On en discute dans les salons et à table. Ceux qui ne sauraient point distinguer une hache en silex d'un tesson de bouteille ou une inscription gallo-romaine d'une borne kilométrique ont une opinion assurée sur le néolithique et l'épigraphie phénicienne. On s'échauffe et l'on s'investive...

Bizarrie humaine! Si les découvertes du « Champ des morts » avaient, dès le premier instant, attesté leur incontestable authenticité, elles eussent bouleversé de fond en comble l'échafaudage de nos hypothèses sur un passé plusieurs fois millénaire. Mais seuls quelques savants auraient été informés de cette révolution, qui aurait eu peine à trouver place, en quelques lignes, dans la rubrique des « Académies ». Il a suffi qu'un doute sérieux s'élevât et que la supercherie devint plausible pour que Glozel détronât, sur le plan de l'actualité, les plus passionnants faits divers.

ARGUMENTATION PASSIONNÉE AUTOUR DU RAPPORT

Il en est des rapports comme des discours politiques, dont un parlementaire célèbre disait qu'ils avaient quelquefois changé son opinion, mais son vote, jamais. Celui de la Commission a laissé sur leurs positions les deux partis. Sans attendre les vingt-quatre heures permises pour maudire leurs juges, MM. Salomon Reinach, J. Loth et Espérandieu, dernier triangle glozélien de l'Institut, signaient un ordre du jour où ils comparaient les membres de la Commission au tribunal de l'Inquisition en 1633, et le jeune Fradin à Galilée. Plus prodigue de sa prose, sinon plus combatif que ses collègues, M. Salomon Reinach a multiplié ses « lettres ouvertes » : il a accusé le rapport d'être « écrit en charabia » et « bête à faire peur » ; il a imputé à M. le comte Begouen, chargé d'un cours de préhistoire à la Faculté des lettres de Toulouse, la fabrication d'un faux télégramme qui « constitue l'épisode le plus scandaleux de l'histoire de la controverse de Glozel » ; il a relevé « l'incorrection » de M. Peyrony, conservateur du musée des Eyzies, coupable d'avoir agi « en cachette comme

pour un mauvais coup » ; il a repoussé, en rendant, il est vrai, hommage à la « probité intellectuelle » de son auteur, la transaction conciliante de M. Camille Jullian, spécialiste de l'époque gallo-romaine, qui accorde aux objets trouvés à Glozel une quinzaine de siècles d'antiquité ; il a même, en passant, remis en cause la tiare de Saïtapharnès. Cependant, pour réduire en poudre les conclusions de la Commission, M. Loth écrivait comme tribune sa chaire du Collège de France, M. Espérandieu écrivait au *Mercure de France* et au *Journal des Débats*, le docteur Morlet à la presse locale de l'Allier et au *Quotidien*, sans compter les interviews qu'il distribuait libéralement, et la petite phalange de ces irréductibles se grossissait d'une recrue de marque : M. Audollent, doyen de la Faculté des lettres de Clermont.

Il n'est pas possible de résumer l'argumentation des glozéliens contre le rapport, car c'est toute la discussion des fouilles qu'il faudrait reprendre. A leurs yeux, le rapport est sans valeur, pour des raisons diverses que l'on peut classer sous ces rubriques générales : 1° erreurs matérielles ; 2° omission, volontaire ou non, des faits gênants ; 3° déductions erronées tirées de faits incontestés ; 4° incompétence et mauvaise foi des membres de la Commission. Ce dernier grief est le plus singulier : il permet, en tout cas, de constater dans quelle atmosphère d'animosité mutuelle la controverse se poursuit, et il s'appuie sur des accusations précises. La Commission n'aurait pas été nommée dans les conditions d'impartialité requise, et les délégués auraient été choisis sur une liste soigneusement triée sur le volet parmi des personnalités qui avaient déjà leur opinion faite contre Glozel. La valeur scientifique de miss D. Garrod, membre du *Royal anthropological Institute* de Londres, est mise en doute parce qu'elle aurait avoué, tout en fouillant, qu'elle avait une répugnance invincible pour les vers de terre. Imputation plus grave : miss Garrod aurait été surprise en train de pratiquer sur le terrain des trous profonds, de manière à laisser croire qu'on s'en était servi pour introduire frauduleusement des objets dans le « Champ des morts ». De même, M. Peyrony aurait, avec la lame d'acier d'un canif, maquillé le dessin d'un renne gravé sur une pierre pour pouvoir contester ensuite l'ancienneté de la gravure. Quant au professeur Pittard, de Genève, il aurait prétexté la nécessité d'un cours pour abandonner les fouilles le deuxième jour, ce qui ne l'a pas empêché de signer le rapport.

Il va sans dire que les antiglozéliens répliquent avec la même énergie. L'incident Garrod serait le résultat d'un malentendu provenant du fait que la « savante » britannique comprend mal le français : il aurait été élucidé aussitôt et l'engagement d'honneur aurait été pris — et non tenu — de n'en pas faire état. Le professeur Pittard aurait été contraint de se retirer par une « toux cardiaque », et ainsi de suite. Tel est le niveau où est descendue la polémique...

ENTRÉE EN SCÈNE DE LA PRESSE

C'est dans ces conditions que les journaux, à leur tour, sont entrés en lice. Dans un article très judicieux de *Comœdia*, du 29 décembre, sous le titre : *Pour en finir avec Glozel*, M. Gabriel Boissy, après avoir déploré la façon dont l'affaire avait été engagée, concluait à la nécessité de la reprendre entièrement avec d'autres méthodes. Il réclamait la constitution de commissions nouvelles, spécialisées, de géologues, de

préhistoriens, de chimistes et d'épigraphistes, et formulait, en terminant, les suggestions suivantes :

« Pourquoi, au lieu de s'obstiner sur les petits coins de terre réservés par les Fradin, ces diverses commissions n'examineraient-elles point les terrains voisins, et notamment, pour des comparaisons précieuses, le sol tout proche qui n'a pas été encore déboisé? Il serait singulier que nulle autre trace d'une civilisation antique ne se trouvât à quelques mètres d'un gisement aussi important... »

« Quelques questions viennent encore à l'esprit. Ne serait-il pas nécessaire d'établir minutieusement l'histoire du terrain depuis et avant les Fradin? S'il a existé jadis un falsificateur aujourd'hui disparu, n'est-ce pas le seul moyen d'en trouver trace? »

« Une dernière nécessité apparaît. Peut-être n'est-elle pas légalement praticable aujourd'hui. Mais ne la deviendra-t-elle pas bientôt puisque M. Dussaud a cru devoir « déposer une plainte contre faussaire »? Pour l'instruction de cette plainte, la justice ne pourra-t-elle procéder à des perquisitions? Si le faussaire présumé, celui qu'on a appelé « l'Esprit de Glozel », n'est pas mort depuis de nombreuses années, il ne saurait receler bien loin son attirail de supercherie, ses essais, ses ratés, en somme toutes sortes de traces de sa piteuse industrie. »

Soit qu'ils aient été inspirés par cet article, soit qu'ils partageassent déjà les préoccupations qu'il traduit, les reporters se mirent à la besogne. Et quand les journalistes s'en mêlent, on ne peut prévoir jusqu'où iront leur esprit d'initiative et leur ingéniosité...

Persuadé qu'il fallait s'adresser à d'autres compétences, plus humbles peut-être, mais plus pratiques, M. Charles Chassé s'en fut interroger, pour *l'Opinion*, le chef fossoyeur du Père-Lachaise, un gardien de cimetières de Saint-Malo, le jardinier-chef de Bagatelle, les jardiniers du Bois de Boulogne, un ancien commissaire de police, des détectives privés, des prestidigitateurs-hypnotiseurs, un graveur, des céramistes, des paysans de l'Allier et jusqu'à M. Maurice Leblanc, l'auteur d'*Arsène Lupin*. Nous sommes revenus aux temps héroïques du reportage où, pour découvrir les traces d'un « disparu » célèbre, les journaux faisaient battre les bois par des sourciers, des fakirs et par un dompteur, flanqué d'une hyène, jusqu'à ce qu'on apprit que cette disparition était tout simplement une fugue galante.

« L'ESPRIT DE GLOZEL » !

D'autres sont allés sur place étudier les Fradin dans leur milieu. Ils nous ont présenté avec un réalisme pittoresque cette robuste famille de cultivateurs ayant du bien au soleil et respectés dans toute la région pour leur traditionnelle probité : roués, néanmoins, comme tous les paysans, et silencieux. Faut-il croire la rumeur publique, qui raconte qu'il y a trois ans — peu avant que l'on commençât à parler de Glozel — le facteur leur apporta de pleines musettes de colis postaux mystérieux? Voici le grand-père Fradin, lourdaud aux moustaches rousses, venu, il y a quarante ans, du village voisin de Ferrières et qui, le premier, déboisa et défricha ce sol ingrat. Puis la génération intermédiaire, père et mère, qui se sont toujours tenus dans l'ombre. Voilà le petit-fils, Emile Fradin, frêle gringalet qui fait danser les filles le dimanche, au son du piston, célèbre aujourd'hui dans le monde entier. Car c'est lui que l'on visait en parlant d'abord, sans oser en dire davantage, de « l'Esprit de Glozel »,



M. Clérisse montrant les débris de poterie qu'il vient de mettre à jour.



M. Guitet-Vauquelin piochant; au fond, à gauche, Emile Fradin.

DEUX JOURNALISTES PARISIENS ENQUÊTANT SUR PLACE A GLOZEL



146906

est énigmatique. Esprit aux surprenants apports qui ont déconcerté et dressé en bataille les uns contre les autres les plus glorieux savants ; lui l'X contre lequel une plainte a été déposée, pour faux et escroquerie, — ne paye-t-on pas quatre francs d'entrée au « musée de Glozel » ? — par M. Dussaud ; lui que des accusations qui se précèdent chaque jour désignent comme le seul auteur — la bonne foi du docteur Morlet ayant été officiellement reconnue — de la gigantesque mystification. Eh quoi ! ce rural de dix-huit ans, cet élève d'école primaire aurait pu fabriquer, sans que nul témoin ne l'ait trahi et sans que jamais sa supercherie ne fût surprise, les 3.000 et quelques pièces archéologiques — si l'on ne tient pas compte des fragments, il y en aurait 2.000 à peine, assure le docteur Morlet, qui affirme avoir personnellement assisté à l'exhumation de *presque toutes* — sur lesquelles pâlisent les experts des Universités et des Instituts ? S'il a réussi cela, il n'est peut-être pas, comme le dit avec un orgueil ironique son grand-père, « le plus grand savant du siècle », mais, à coup sûr, c'est un génie démoniaque qui a porté le coup le plus sensible à ce que nous respectons jusqu'ici aveuglément sous le nom fallacieux de Science. Cet argument est sans doute le plus sérieux que les glozéliens puissent invoquer. On fait observer, toutefois, que cet extraordinaire garçon possède une intelligence et une culture qui ne sont point de sa classe : il pratique la T. S. F., fait de l'aquarelle et passe les longues veillées d'hiver à compulser des livres de préhistoire aux explicites gravures...

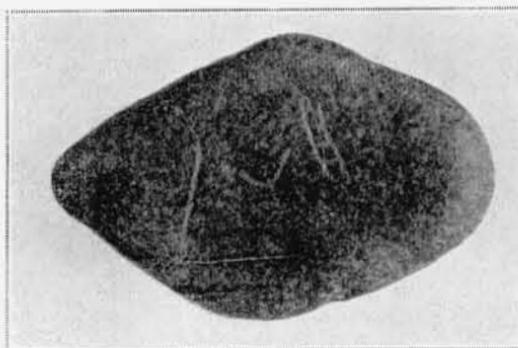
Au surplus, pour déchiffrer, bien incomplètement encore, l'âme d'Emile Fradin, faut-il connaître l'existence de M^{lle} Picandet et de M. Clément. M^{lle} Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon, avait la première, le 20 mars 1924, adressé un rapport à l'inspecteur d'Académie de l'Allier sur la découverte, « par un jeune cultivateur de Glozel », d'une dalle rectangulaire présumée préhistorique. Ce rapport fut communiqué à la Société d'émulation du Bourbonnais, qui chargea d'une enquête sur place l'un de ses membres, M. Clément, alors instituteur au petit village de Laguillermie, proche de Glozel. M. Clément vit pour la première fois le jeune Fradin le 9 juillet 1924, s'enthousiasma pour ses trouvailles et, pour l'éclairer et l'aider, lui prêta un certain nombre de volumes techniques. M. Dussaud a cru pouvoir établir que les inscriptions glozéliennes sont apparues au fur et à mesure de ces prêts, en concordance chronologique avec eux, et M. Peyrony a cité quelques faits qui, s'ils sont exacts, attesteraient qu'Emile Fradin a cherché à dissimuler qu'il ait lu plusieurs de ces ouvrages. Aujourd'hui, M. Clément est un des plus déterminés adversaires de l'authenticité glozélienne. Quant à M^{lle} Picandet, toujours convaincue, elle a été récemment déplacée par ordre supérieur, et le docteur Morlet, désolé, l'a accompagnée jusqu'à son nouveau poste.

HYPOTHÈSES ET CONTRE-EXPÉRIENCES

Il y a aussi un autre Fradin, que le *Petit Parisien* a découvert. C'est un petit-cousin de ceux de Glozel, encore que cette parenté ait été niée, ce qui n'importe guère. Il se prénomme Claude, habite Lyon, est employé à la Compagnie du gaz et consacre ses loisirs à étudier l'histoire de sa province d'origine. Les objets de Glozel ne le troublent point. Il les explique avec une certitude tranquille. Il sait que dans son vallon natal s'élevait, au seizième et au dix-septième siècle, une florissante entreprise de tuilerie. Les lettres inscrites sur les briques sont, pour lui, des signes tracés par un contre-maître à peu près illettré pour noter les commandes : les T représentent des tuiles et les X des carreaux. Il déchiffre aussi, avec simplicité, une date : 1720, et ce nom : *Closet*, orthographe ancienne de la localité. Il est vrai que le docteur Morlet, indigné, accuse la reproduction photographique de l'inscription d'avoir été maquillée. Il est vrai également que M. Dussaud discerne à l'évidence, sur ce même grimoire, une puérile imitation de caractères phéniciens, M. Camille Jullian, des signes cabalistiques d'une sorcière gallo-romaine, M. Butavant, ingénieur en chef des ponts et chaussées, des analogies frappantes avec les *lifnar* berbères des Touareg, M. Bernet Albert de Semédat, grand-maître des compagnons tailleurs de pierre, la signature de compagnons du moyen âge, et M. Arthaud, directeur honoraire à l'École des hautes études, des *runes* sibériennes et des caractères chinois typiques, avec emprunts aux langues aryennes sous forme de vocables persans ou arabes. Assurément, la préhistoire mériterait, elle aussi, la comparaison que le spirituel Adrien Hébrard faisait de l'amour avec les auberges espagnoles, où l'on ne trouve que ce qu'on y apporte !

Comme s'il manquait encore quelque chose à notre perplexité, le *Matin* s'est chargé d'y ajouter : il a dépêché à Glozel deux de ses collabo-

rateurs, MM. Pierre Guitet-Vauquelin et Clérisse. Ceux-ci ont réfléchi : « Si le « Champ des morts » est réellement farci de débris préhistoriques, n'est-il pas vraisemblable qu'en fouillant ailleurs, dans les mêmes parages mais en un endroit que personne, jusqu'ici, n'a exploré, on trouve des vestiges analogues ? » Cet endroit vierge, ils l'ont soigneusement choisi, après quelques tâtonnements, au Sud et en contre-bas du gisement classé, à quelques pieds au-dessus de la rivière. A défaut d'érudition préhistorique, ils avaient l'expérience des tranchées, qui leur



Os gravé, galet et harpon trouvés au cours des fouilles opérées par les envoyés du *Matin*.

avait appris à remuer la terre. Ils s'y sont employés courageusement, à la pioche, à la houe et au couteau. Au bout d'une heure, ils dégagèrent de la couche archéologique un gros morceau de poterie de grès, puis de nombreux et menus fragments de brique et des morceaux de terre vitrifiée, puis, à 1 m. 35 du front de taille, par 60 centimètres de profondeur, au milieu d'une véritable chevelure de racines drues, un galet noirâtre, elliptique, portant trois signes glozéliens classiques : une barre inclinée, un V très ouvert et une échelle à trois échelons. Ce fut la récolte de la matinée. Dans l'après-midi, pour écarter toute suspicion de fraude, — car ils étaient allés déjeuner dans l'intervalle, — ils ouvraient une nouvelle tranchée. Ils y déterraient bientôt un harpon cassé, de 6 centimètres de long. Une troisième tranchée leur livrait ensuite d'autres fragments de grès, une pointe en roche volcanique ayant dû servir d'outil à graver et un morceau d'os fossilisé, de 3 centimètres et demi, taillé en pointe. Sans préjuger de la valeur de ces différentes pièces, MM. Pierre Guitet-Vauquelin et Clérisse auraient ainsi fait la preuve, si vraiment leur expérience a été entourée de toutes les précautions de contrôle désirables pour qu'ils n'aient pas été eux-mêmes victimes de « truqueurs », que le sous-sol de Glozel recèle des « témoins » qui n'ont pu être ni fabriqués ni enfouis pour les besoins de la cause. Le lendemain, les deux fouilleurs se rendaient à un kilomètre et demi de Glozel à la « goutte » Barnier — en langage local, on dénomme « gouttes » les vallonnements dont la région est semée — et pénétraient dans une grotte souterraine depuis longtemps obstruée à son orifice : or ils constataient qu'elle n'avait pas été envahie par la coulée de l'argile, ce qui infirmerait un des arguments invoqués contre l'ancienneté des deux tombes du « Champ des morts ».

L'enquête personnelle du *Matin* a-t-elle apporté aux glozéliens une présomption favorable ? Ceux-ci, en tout cas, ont à se défendre contre des adversaires d'autant plus dangereux qu'ils semblent s'être réparti l'offensive. M. Clément et M. Peyrony insistent surtout sur les conditions étranges où les découvertes ont été faites, le comte Begouen défend pied à pied les

conclusions de la Commission, en laissant entendre qu'elle aurait pu se montrer beaucoup plus sévère encore. M. Vayson de Pradenne explique psychologiquement comment les dupes elles-mêmes, à leur insu, ont pu guider le ou les faussaires, l'abbé H. Breuil, professeur à l'Institut de paléontologie humaine, multiplie les objections d'ordre paléontologique, tandis que M. Dussaud se réserve la critique épigraphique. Dernier venu, enfin, M. Champion, dans un rapport catégorique, affirme qu'aucun des objets du musée de Glozel n'offre les caractères des objets préhistoriques : or M. Champion est chef des ateliers de modelage du musée de Saint-Germain, le même dont M. Salomon Reinach est conservateur...

Mais voici que l'affaire de Glozel va entrer dans une nouvelle phase : du domaine scientifique, elle passe dans le domaine judiciaire, à la suite de la double plainte portée par M. Dussaud, pour faux, contre X..., par le docteur Morlet et les Fradin, contre M. Dussaud et M. Peyrony, pour diffamation. Enfin, d'accord sur un point, les deux parties font appel à l'enquête et aux expertises judiciaires. Si elles comptent sur les tribunaux pour démêler la vérité sur Glozel, il n'est pas de plus touchant hommage à notre magistrature !

UNE LETTRE DE M. DUSSAUD

Cependant, *L'Illustration* manquerait à la règle du jeu si elle ne versait, elle aussi, une pièce aux débats : c'est la lettre suivante, que nous avons reçue de M. Dussaud, à la suite de la publication faite dans notre numéro du 31 décembre des photographies et du schéma relatifs à la découverte d'une brique à inscription :

Paris, le 31 décembre 1927.

Monsieur le Directeur,

J'ai examiné attentivement les excellentes reproductions photographiques que *L'Illustration* du 31 décembre 1927 (page 760) donne d'un coin du gisement de Glozel et je ne vois pas en quoi elles infirment le croquis publié par la Commission internationale. Comment les savants préhistoriens, qui se sont prononcés à l'unanimité, n'auraient-ils pas pris les plus grandes précautions à ce sujet ? Je crois savoir qu'ils ont poussé le scrupule jusqu'à reproduire le croquis dressé, non par l'un d'eux, mais par un des glozéliens les plus fervents qui se trouvaient sur le terrain. Dès lors, comment peut-on incriminer ce croquis ?

J'ai déclaré que la décision de la Commission internationale ne pouvait influencer mon opinion touchant les textes. C'est, en effet, que la question d'authenticité des inscriptions est distincte de celle des objets. J'entends bien que si les objets sont faux, tout est réglé ; mais si les objets sont authentiques — c'est le cas des galets ramassés dans le Vareille — les inscriptions qui y ont été gravées sont fausses tout de même.

Si l'on veut écarter les querelles faites aux personnes, la question de Glozel est d'une simplicité et d'une clarté parfaites. Je la résume en deux mots.

M. l'abbé Breuil, professeur à l'Institut de paléontologie humaine, a été conduit par une étude prolongée à déclarer faux les objets dits glozéliens. La Commission internationale aboutit unanimement aux mêmes conclusions.

M. Vayson de Pradenne, ingénieur civil des mines et préhistorien, a discerné les procédés de truffage du terrain. A son tour, la Commission a reconnu des truquages du même ordre. Elle aussi affirme que les deux pseudo-tombes sont une fabrication moderne.

La Commission internationale n'a pas abordé la question des écritures de Glozel. Cependant, elle a dûment observé que la tablette inscrite, mise au jour par elle, a été placée là à une époque récente. Ce truffage confirme nettement ma démonstration, fondée sur des arguments épigraphiques, d'après laquelle tous les textes de Glozel sont faux. Je puis même démontrer maintenant qu'aucun n'a été copié sur des textes anciens.

Reste donc à expliquer « comment, et par qui, et quand auraient été fabriqués et enfouis ces milliers d'objets dont quelques-uns seraient authentiques ». Les milliers d'objets faux n'ont jamais été enterrés, ce qu'atteste leur parfait état de conservation, sauf quand on y a été contraint pour une fouille de contrôle. J'ai dit et répété quand cela a été fait et par qui. Mais vous désirez sans doute entendre une voix plus autorisée que la mienne. Satisfaction vous sera donnée très prochainement.

En attendant, veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

RENÉ DUSSAUD.

« La question de Glozel est d'une simplicité et d'une clarté parfaites », affirme M. Dussaud. Souhaitons, sans trop l'espérer, que les lecteurs du présent article partagent cet avis. M. Dussaud nous annonce aussi de prochaines et sensationnelles révélations. M. Salomon Reinach, dans une de ses lettres à la presse, a fait la même promesse. Comme tous les bons feuilletons, celui de Glozel ménage les coups de théâtre et chacun de ses chapitres doit laisser le lecteur en haleine sur le classique cliché : « La suite au prochain numéro ».

ROBERT DE BEAULAN.